

Y. MERSADIER.

COMPTE RENDU DE MISSION AU BURKINA FASO

DÉCEMBRE 1985 - JANVIER-FÉVRIER 1986.

- Analyse du recensement de BIDI ( Yatenga )-

---

Ce compte rendu est pour l'essentiel consacré à l'analyse des principaux résultats du recensement du village de BIDI effectué dans le cadre du recensement général de la population du Burkina Faso. C'est l'ap-pui principal apporté à l'équipe pluridisciplinaire de l'UR 503 de l'ORSTOM, engagée dans un programme de recherche sur la dynamique des systèmes agro-pastoraux en zone Soudano-Sahélienne.

Cette équipe comprend un agro économiste, un géographe, un zootechnicien à plein temps, et un hydrologue à temps partiel. Un anthro-pologue doit la compléter. Des missions de chercheurs de disciplines diverses sont effectuées à la demande.

Une part importante de cette mission de trois mois a pourtant été consacrée à un " appui " proprement dit, sous des formes diverses et banales : lecture, critique et correction de manuscrits, conseils méthodologiques, défi-nition d'objectifs et de problématiques, etc... en confrontations fréquentes avec le terrain ( 3 séjours de 20 jours au total ).

Mais la contribution la plus significative à ce programme a été l'éclairage complémentaire apporté à la dynamique de la population locale par l'exploitation, manuelle mais immédiate, des cahiers de recensement du village échantillon choisi par l'équipe de chercheurs.

OUAGADOUGOU, le 7 MARS 1986.

LA POPULATION DE BIDI, NORD-YATENGA.  
Décembre 1985.

L'ORSTOM a pu consulter avant leur centralisation à Ouahigouya les cahiers du recensement qui a eu lieu sur l'ensemble du Burkina Faso du 10 au 20 Décembre 1985. La plupart des informations ont été relevées sur place à l'exception des noms des membres du ménage, des questions concernant l'activité principale ( les quelques individus qui ne sont pas cultivateurs sont suffisamment connus ), et de celles, en bout de questionnaire, concernant la fécondité et la mortalité infantile.

Ce travail a été effectué pendant les cinq derniers jours du recensement. Il était indispensable de le faire, car il ne sera possible de disposer à nouveau des documents originaux que lorsque l'Institut National de la Statistique en aura terminé l'exploitation, vraisemblablement dans plusieurs mois.

Cette copie était néanmoins "intelligente" dans la mesure où elle a permis de noter des erreurs d'enregistrement pendant que les enquêteurs étaient encore sur place. Nous verrons pourtant qu'un biais important sur les Résidents absents n'a pas été décelé assez tôt.

Une exploitation partielle des résultats a été faite manuellement, avec tous les inconvénients de cette pratique : choix des critères d'analyse limité par le temps, erreurs de comptage, etc.... Les erreurs de dépouillement n'ont volontairement pas été corrigés. Une exploitation informatique, plus fouillée et plus précise, doit en effet avoir lieu lorsque le matériel et le personnel nécessaires seront disponibles.

Ces résultats doivent donc être considérés comme très provisoires. Il était pourtant nécessaire de les obtenir immédiatement, pour permettre aux chercheurs de mieux apprécier les échelles auxquelles ils travaillent, et par les interrogations qu'ils posent, d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche.

On trouvera en annexes les documents suivants :

- Tableau de la répartition de la population totale par sexe, âge, présents et non présents.
- Pyramide des âges.
- Tableau de la répartition non présente par sexe et âge, émigrés, migrants internes, résidents absents.
- Courbe de répartition par tranches d'âge des trois catégories d'absent, en pourcentages cumulés. (sexe masculin).
- Photocopie du formulaire de recensement.

## I - Le contexte.

---

- Le contexte dans lequel s'inscrit le village de BIDI est caractéristique d'une zone soudano-sahélienne devenant sahélo-soudanienne.

" Le paysage est marqué par la platitude du modelé et le développement de formations ligneuses sur de grandes étendues recouvertes de savanes arbustives et de brousses tigrées " (MARCHAL).

. La pluviométrie (658 mm en moyenne de 1949 à 1973 oscille depuis 1982 autour de 350 mm à Ouahigouya. BIDI, 40 km au Nord, reçoit en principe 40 mm de moins.

. Le peuplement actuel du village, pluri ethnique résulte d'une série de conflits et de bouleversements sociaux intervenus depuis le fin du XVI ème ou le début du XVII ème siècle, époque où des Kurumba ont installé sur ce site un campement de culture, en cohabitation avec des Peuls trans-humants.

Les principaux conflits ont été provoqués par l'expansionnisme à la fois guerrier et agricole des Mossi. Le principal bouleversement social a été la colonisation, qui a d'une part facilité l'invasion de ces territoires par les Mossi, d'autre part imposé la libération des esclaves des Peuls, les Rimaïbé.

Quatre ethnies sont donc représentées à BIDI : les Mossi, en majorité, les Peuls et les Silmi-mossi, issus d'un métissage au 19 ème siècle entre Peuls et Mossi.

. L'habitat est dispersé autour d'un bas-fond, sur environ 6 km suivant une maille assez lâche de concessions et de quartiers, très variables par leur taille.

. Les terres du village sont situées dans un seul bassin versant. Les villageois occupent près des deux tiers de ce bassin versant ( 80 km<sup>2</sup> ? ) mais le partagent avec un troupeau d'environ 400 bovins, 600 ovins, 1 200 caprins et un nombre très important d'ânes difficiles à compter.

## II - La population recensée.

---

II - 1. La population totale recensée en Décembre 1985 était au total de 3.206 individus. Les comparaisons avec des recensements antérieurs sont très difficiles, les informations fragmentaires. On dispose d'un recensement administratif effectué en 1979, vraisemblablement en saison sèche, à des fins fiscales. La population recensée était alors de 2 520 personnes... mais la tranche d'âge 0-5 ans était pratiquement inexistante : on ne payait l'impôt qu'à partir de 5 ans et jusqu'à 59 ans. Si l'on suppose que cette tranche d'âge inférieure est au moins égale à la suivante on approche 2 900 habitants. Compte tenu des dissimulations fiscales en 1979, d'un certain nombre de ménages recensés à tort en 1985, on peut conclure à une stagnation globale en six ans, au moins en ce qui concerne la population recensée (présents, absents et émigrés).

Le recensement de 1975 est inexploitable au niveau du village : BIDI dépendait alors de plusieurs zones de recensement. En deçà, des informations très partielles semblent indiquer une croissance plus rapide depuis le début des années 50. Il n'est pas possible de situer un maximum de population. Par contre on dispose de deux séries de photographies aériennes prises en 1952 et 1984 qu'il faudra comparer pour estimer l'évolution de l'occupation de l'espace par l'habitat. Un examen très rapide donne l'impression d'un resserrement du maillage entre ces deux dates, d'un léger accroissement des gros quartiers et d'une augmentation très nette du nombre des concessions isolées. Cela reste à préciser.

II - 2. Le ménage est l'unité de base du recensement. Nous en avons compté 503 à BIDI, mais ce chiffre ne doit être considéré que comme un ordre de grandeur maximum. Dans beaucoup de cas, chez les migrants en particulier, les ménages ont été scindés en deux lorsqu'une partie du ménage est en Côte d'Ivoire, (souvent le chef du ménage seul, mais parfois avec un enfant adolescent, ou une de ses femmes et leurs enfants s'il est polygame), et l'autre partie à BIDI. Le ménage séparé est compté pour deux ménages, cela fausse en partie la réalité. Un rapprochement de ces deux ménages sera possible lorsque les données seront saisies et exploitées par informatique : le chef de ménage masculin absent est situé dans l'ordre de recensement soit avant soit après le chef de ménage féminin.

II - 3. La concession n'a été prise en compte que pour des raisons pratiques : c'est l'espace nettement délimité à l'intérieur duquel sont numérotés les ménages. L'ensemble est très hétérogène : la plus grande concession contient 500 personnes, soit l'ensemble des Rimaïbé de BIDI. Les plus petites sont celles où réside un seul ménage. A l'intérieur des concessions grandes ou moyennes existent des structures familiales plus complexes que le ménage, autour d'un chef de famille âgé qui a conservé auprès de lui ses enfants adultes, mariés ou non, travaillant ou non sur le champ collectif qui lui appartient. C'est à cette échelle que l'on doit délimiter les exploitations agricoles.

Au travers des cahiers de recensement, rien ne permet de reconstituer ces structures familiales ou économiques. Un retour sur le terrain documents en main et l'interview des chefs de ménage les plus âgés facilite la reconstitution des familles (en réalité de segments de patrilignage). Les exploitations sont plus difficiles à délimiter : elles sont très souvent emboîtées. Leur inventaire permettrait, s'il s'avère possible, de mieux situer par rapport à l'ensemble les deux échantillons d'exploitations étudiées par les chercheurs.

II - 4. La pyramide des âges ( jointe en annexe ) présente quelques irrégularités. Les asymétries sont vraisemblablement provoquées, en ce qui concerne le total de la population recensée, par le biais classique sur les âges : globalement, il y a pratiquement autant de femmes ( 1591 ) que d'hommes ( 1615 ). Les déséquilibres dans certaines tranches d'âge sont compensés par des déséquilibres inverses dans d'autres ( tranches 10 à 14 ans et 20 à 24 ans dans un sens, 15 à 20 ans et 25 à 29 dans l'autre ). Pourtant dans la tranche " active " de 15 à 49 ans on constate un léger déficit féminin ( -5,5 % ). Il s'agit des âges où les migrations sont les plus fréquentes : on oublie d'indiquer plus facilement les femmes absentes que les présentes.

Il y a une nette surcharge du sommet de la pyramide, explicable en partie par une fausse déclaration des âges. Bien que l'impôt personnel n'existe plus depuis deux ans, le réflexe anti-fiscal a subsisté : dans le doute il vaut mieux avoir 60 ans que 59 ou 58, et ne pas risquer d'avoir à payer l'impôt.

D'autre part, les vieux ne sont presque jamais absents, même au champ : il est pratiquement impossible de ne pas les recenser, alors que dans les classes d'âge plus jeunes il peut y avoir des oublis.

Le léger déficit de la tranche 0 - 4 ans peut difficilement être expliqué autrement que par des erreurs sur les âges, ou une tendance à ne pas déclarer les plus jeunes. En relevant les données, on était étonné par le petit nombre d'âges exprimés en mois ( moins d'un an ). La partie du questionnaire portant sur les naissances des douze derniers mois n'ayant pas été relevée, il est difficile de confirmer cette hypothèse.

### III - La population présente.

---

Il s'agit de la population théoriquement disponible pour effectuer les travaux de saison sèche, traditionnellement peu importants à cette latitude, et particulièrement en période de faible pluviométrie. Pourtant l'insuffisance de main d'oeuvre peut poser problème dans les villages où sont proposés des aménagements agricoles, par les autorités nationales ou régionales, par les nombreuses ONG présentes au Burkina Faso ... ou par les chercheurs qui voient là, outre leur utilité pour la population, un champ privilégié d'expérimentation.

Ces aménagements sont principalement des " diguettes " anti-érosives et des retenues d'eau, barrages ou digues filtrantes. Ils sont destinés en priorité à rendre possible un maraîchage de saison sèche ; l'eau disponible, le climat et les sols de bas-fonds autorisent en effet de belles productions de Novembre à Avril, à usages commercial et d'auto-consommation.

Le problème de main d'oeuvre peut se poser au stade de la production, surtout si l'on a pour objectif une exploitation optimale permettant le meilleur profit et une auto-consommation satisfaisante. On peut néanmoins limiter ces objectifs.\*

Au stade de la construction, un apport très important, sous forme de travail, est généralement exigé de la population concernée : un barrage de 100 mètres de long, deux mètres de haut nécessitera le transport de 2 000 m<sup>3</sup> de pierres sur 5 kilomètres, transportées pour la plupart sur la tête, exceptionnellement par quelques charrettes à âne.

Face à ces contraintes, la situation à BIDI est la suivante.

III - 1. Le rétrécissement de la pyramide des présents aux âges actifs est très sensible ainsi que l'accroissement de la proportion de vieux.

---

\* Certaines ONG n'ont pour objectif que l'amélioration de la ration alimentaire des producteurs.

La distribution est la suivante, sexes confondus :  
( entre parenthèses, les pourcentages correspondants pour la population totale recensée ).

moins de 15 ans	=	1 253	=	48,6 %	(45)
moins de 20 ans	=	1 534	=	59 %	(55)
plus de 50 ans	=	376	=	14,6 %	(12)
15 à 49 ans	=	948	=	36,8 %	(43)
20 à 49 ans	=	667	=	26,4 %	(33)

Le contraste est encore plus grand si l'on considère les hommes seulement :

moins de 15 ans	=	622	=	52,5 %
moins de 20 ans	=	764	=	64,5 %
plus de 50 ans	=	177	=	15 %
15 à 49 ans	=	387	=	32,5 %
20 à 49 ans	=	1 033	=	21 %

En 1974, l'enquête sur les migrations des Mossi avait montré que pour l'ensemble du Yatenga la proportion d'individus masculin ayant de 15 à 59 ans parmi les présents était de 43 %. Pour cette tranche d'âge, le chiffre correspondant est en 1985 à BIDI 38,7 %. Il est certainement encore inférieur chez les Mossi seuls : il ne faut pas oublier que la population de BIDI est pluri-ethnique. Un dépouillement par ethnie sera effectué plus tard.

Les femmes sont plus présentes que les hommes, globalement 87,5 % de la population totale féminine recensée contre 73 % chez les hommes. La distribution par tranches d'âge est proportionnellement équivalente à celle des hommes. Par contre, les présentes de 15 à 59 ans ne sont que 40,6 %, à comparer aux 51 % observés au Yatenga en 1973. Les déplacements des femmes se sont amplifiés en 12 ans.

### III - 2. Des nuances doivent être apportées à la brutalité de ces chiffres.

D'abord parce qu'il y a une évolution saisonnière de la population, une période d'expiration et une d'inspiration. Il semble qu'en Décembre l'expiration n'était pas totale, bien qu'il n'y ait déjà plus qu'un homme pour 1,5 femme entre 15 et 35 ans, et que 40 % seulement des hommes recensés soient présents. Deux mois plus tard, on ressentait un vide d'hommes adultes encore plus sensible. Simple impression, mais confirmée par quelques interviews : des hommes sont encore partis. Cette exode est compensée pour une faible part, par quelques émigrés venus en visite.

Une autre modulation importante des résultats proviendra peut-être de leur interprétation par ethnie, bien qu'au cours du dépouillement manuel aucune différence significative n'ait été décelée. Mais le comptage reste à faire.

Enfin, l'imprécision de ces résultats bruts provient d'une incertitude sur la validité des chiffres de population totale, sur la légitimité du recensement à BIDI de certains " non présents ". Il s'agit, en première approximation, de 135 personnes, dont l'exclusion pourrait modifier les pourcentages, sans toutefois modifier radicalement les tendances.

#### IV - La population " non présente ".

---

Elle était pour le recensement subdivisée en deux catégories : émigrés, résidents absents.

IV - 1. Les résidents absents sont les individus n'ayant pas passé la nuit précédente à leur résidence, mais n'étant pas parti pour plus de six mois. Aucune indication sur le lieu où ils se trouvaient n'était demandée.

On devait donc exclure du recensement les migrations définitives à l'intérieur du Burkina Faso, mais cela n'était pas explicité dans les instructions aux enquêteurs, bien qu'une lecture attentive permette d'aboutir à cette conclusion.

D'autre part, pour chaque individu était demandé le lieu de résidence un an auparavant. C'est la confrontation de ces deux colonnes, " statut de résidence " et " lieu de résidence il y a un an ", qui a fait apparaître un nombre relativement important de résidents absents (RA) qui se trouvaient ailleurs au Burkina un an plus tôt, dont beaucoup de ménages au complet. Dans 90 % des cas il s'agit de la province de Nouna, au Sud-Ouest de BIDI ( 180 km à vol d'oiseau entre Nouna et Ouahigouya ), zone d'accueil importante des migrants Mossi du Yatenga.

Un nouvel interview de quelques chefs de concession particulièrement concernés a permis de confirmer ce qui était subodoré : dans tous les cas où il s'agit de ménages complets le départ est définitif et parfois très ancien ( 12 ans dans un cas ). Pour les hommes partis seuls, célibataires ou mariés, nous avons moins d'assurance. Nous les avons donc considérés comme réellement résidents absents, faisant confiance aux recenseurs.

Cette vérification n'a été ni systématique ni exhaustive. La vérification a porté environ sur 20 % des individus concernés; on ne peut donc conclure que tous ont été recensés à tort, ni d'ailleurs que tous ceux qui ont migrés à l'intérieur des frontières du Burkina ont été recensés.

Nous avons donc préféré ne pas les éliminer des totaux, tout en les isolant : ils sont représentés par la zone hachurée dans le graphique en annexe, entre la courbe des émigrés et celle de ce que nous avons appelé les " faux résidents ".

Ces erreurs ne sont pas imputables exclusivement aux agents recenseurs, bien qu'il soit possible qu'elles aient été commises par un seul des enquêteurs ( cela pourra être vérifié ). Les chefs de concession (Zaka) ont certainement insisté pour que l'on n'omette pas ces membres de leur patrilignage, surtout si ce sont des proches, descendants ou collatéraux. La puissance économique et sociale du Zaka se mesure au nombre de ceux qui le composent, et les " vieux " tiennent à ce que l'on comptabilise ceux qu'ils estiment être sous leur dépendance.

La conception du questionnaire et la complexité du cahier d'instructions sont peut-être aussi en partie responsables de ces erreurs. Il aurait été utile, en milieu rural, que deux questions supplémentaires soient posées sur les résidents absents : durées de l'absence et lieu de présence actuelle ( quitte à supprimer deux colonnes moins utiles ). Mais il n'est pas bien sûr possible d'avoir deux questionnaires pour un seul recensement. Par contre les instructions auraient pu être rédigées sous deux optiques, l'une destinée au milieu urbain, l'autre au milieu rural.

IV - 2. Les émigrés. Sur les migrations des Mossi, vers la Côte d'Ivoire, il est difficile d'ajouter quoi que ce soit aux centaines de pages publiées par de nombreux chercheurs ( une douzaine pour l'ORSTOM seul ). Un article de synthèse de Boutilier, Quesnel et Vaugelade(1) expose parfaitement et pourtant brièvement les principaux résultats de l'enquête de 1973, les origines de la migration, ses conséquences économiques et sociales sur les régions de départ, la fréquence des retours, etc....

Même avec une enquête complémentaire, les résultats du recensement de BIDI ne pourront pas fournir d'informations aussi fines(2) : on ne dispose que de l'âge, du sexe et du lieu de naissance du migrant ainsi que de son lieu d'émigration, par pays (0,5 % environ ont migrés ailleurs qu'en Côte d'Ivoire). Nous n'avons fait à ce premier stade de l'exploitation, aucune analyse en fonction de l'âge et du lieu de naissance.

Le rapport des émigrés à la population totale recensée ( 11,1 % au total, 16 % des hommes, 5,5 % des femmes ) a peu de signification : la migration commence rarement avant 15 ans, plutôt autour de 20 ans ( en 1973, l'âge moyen au premier départ était de 24 ans au Yatenga ).

La courbe I du graphique en annexe qui concerne seulement la population masculine montre mieux l'importance du phénomène, globalement et par rapport au total des non présents ( 62 % de ces derniers chez les hommes ).

Le cap se situe entre 20 et 25 ans. La courbe s'infléchit ensuite progressivement, car le creux à 45 ans et la deuxième pointe à 50 ans correspondent certainement à des erreurs d'enregistrement ( ou de dépouillement ). A 45 ans, la pointe presque symétrique sur la courbe III plaide pour l'erreur.

(1). Cahiers ORSTOM. Série Sciences Humaines. Volume XIV. N° 4. 1977. pp 361-381.

(2). L'enquête de 1973 était le deuxième passage d'une enquête plus vaste : un premier passage sur le même échantillon avait eu lieu en 1963.



Les 5 à 15 ans sont vraisemblablement tous des enfants de migrants. Une analyse plus fine permettra de voir lesquels sont nés en Côte d'Ivoire. Le fait que les moins de 5 ans soient sensiblement plus nombreux que les 5 - 9 ans ou que les 10 - 14 ans, indique peut-être une amplification du mouvement migratoire ces cinq dernières années ( ou une migration plus importante des ménages jeunes, par rapport aux célibataires. )

Entre 10 et 15 ans, il faut remarquer le décalage de la courbe des " vrais résidents absents ". Et le rapprocher d'un incident : en allant à BIDI au moment du recensement, nous avons croisés plusieurs colonnes de jeunes garçons allant en sens inverse. Ils venaient de BIDI et quelques villages voisins et rejoignaient, pour la saison sèche, l'école coranique.

De 15 à 20 ans, il peut s'agir soit de jeunes migrants nouveaux, soit d'enfants de migrants déjà âgés.

Aux âges actifs, entre 15 et 55 ans, les hommes émigrés représentent 31 % du total des hommes recensés entre ces âges . En revanche, pour les femmes le rapport n'est que 7 % au lieu de 10 % en 1973. Si les femmes se déplacent plus qu'il y a douze ans, ce n'est peut-être pas de façon privilégiée vers la Côte d'Ivoire, mais aussi pour des voyages moins longs et plus proches.

Mais nous raisonnons maintenant sur des nombres de plus en plus faibles : il n'y a au total que 88 femmes émigrées enregistrées, contre 259 hommes ( tableau III). On ne peut donc avancer une explication définitive.

On peut d'ailleurs s'interroger ici encore sur le degré d'exactitude des chiffres concernant les émigrés. J. Vaugelade (1) a pertinamment montré la distinction indispensable à faire entre flux et stocks de migrants, citant en exemple deux recensements effectués la même année ( 1975 ), en Côte d'Ivoire et en Haute-Volta. L'un recensait 774 000 immigrants en Côte d'Ivoire originaires de Haute-Volta, l'autre 336 000 émigrants de Haute-Volta vers tous les pays.

Il faudra donc rechercher, mais est-ce possible, qui a été recensé comme émigré par le " déclarant ". Le conjoint par son épouse restée au village certainement. Souvent les fils, les collatéraux. Mais tous les originaires de BIDI émigrés en Côte d'Ivoire n'ont pas été déclarés. Quel est alors le critère utilisé ? Les plus proches parents ? Les plus récents ? Ceux qui viennent en visite ou reviennent en saison des pluies, ceux qui envoient des nouvelles, de l'argent ? Ceux qui sont partis à la demande ou avec l'autorisation de leur chef de Zaka ? Tous ces critères doivent jouer plus ou moins, ainsi que la qualité de la mémoire de l'informateur.

X X

X

---

(1) Stocks et flux dans l'analyse des migrations de retour. Population, 6, 1982 pp 1.194-1198.

Ce faisceau d'incertitudes et d'interrogations nous conduit en conclusion à poser une question plus générale, mais qui peut avoir un aspect pratique pour une équipe de recherches qui étudie le fonctionnement et la gestion d'un espace rural : quelles sont les limites de cet espace, physique économique ou social. Qui appartient à BIDI et qui n'y appartient plus ? Les Peul sédentarisés toujours un peu en marge, plus ou moins que le Mossi émigré depuis 10 ans ? L'opinion des présents n'est sûrement pas la même que celle des absents. Il faut prendre en compte cette pratique de gestion qu'est l'émigration, quels que soient la distance, le pays d'accueil ou la durée.

Il faudra aussi se pencher sur le problème de la disponibilité en main d'oeuvre en saison sèche, en identifiant chaque retour au cours de la prochaine saison humide : reviendront-ils, resteront-ils si une activité de saison sèche apparaît ? A quelles conditions, économiques et sociales ?

Les résultats d'une étude sur le maraîchage réalisée début 86 par deux stagiaires de l'École d'Agriculture d'Angers permettra peut-être de répondre au terme économique de la question, au besoin en la prolongeant après leur départ. Pour l'instant on constate l'existence de terrains disponibles dans les périmètres maraîchers, et une saturation fin Février du marché de Ouahigouya. Une meilleure alimentation est-elle une motivation suffisante ? Les déplacements des personnes s'inscrivent toujours dans une stratégie, individuelle ou collective.

" La migration Mossi est elle un accident ? ", s'interroge M. Benoit (1). Il répond qu'elle leur est en grande partie naturelle, qu'elle a toujours été le principal régulateur démographique et économique, leur système d'exploitation de l'espace restant immuable. Or celui-ci peut se modifier. Cela suffira-t'il pour modifier aussi ses comportements ?

---

(1) M. Benoit. Oiseaux de Mil, les Mossi du BWAMU. Mémoire ORSTOM n° 93.1982.

## ANNEXES

---

BIDI Population totale recensée

Décembre 1985

Hommes

Femmes

Tranche d'âge	Présents	Absents	Total	Total	Absents	Présents	Tranche d'âge
0-4	217	41	258	249	32	217	0-4
5-9	254	26	280	273	33	240	5-9
10-14	151	26	177	193	19	174	10-14
15-19	142	44	186	168	29	139	15-19
20-24	51	74	125	169	39	130	20-24
25-29	48	79	127	97	22	75	25-29
30-34	40	57	97	73	12	61	30-34
35-39	42	32	74	63	6	57	35-39
40-44	37	29	66	55	2	53	40-44
45-49	25	13	38	49	1	48	45-49
50-54	28	4	32	46	1	45	50-54
55-59	44	1	45	39	0	39	55-59
60-64	46	2	48	53	2	51	59-60
65- +	59	3	62	64	0	64	65- +
Total	1184	431	1615	1591	198	1393	Total

3206

Les tableaux se lisent de gauche à droite pour les Hommes et de droite à gauche pour les Femmes.



BIDI - Population recensée non présente  
 Décembre 1985

Hommes					Femmes				
I	II	III	IV	V	V	IV	III	II	I
0-4	19	8	14	41	32	8	6	18	0-4
5-9	11	5	10	26	33	14	6	13	5-9
10-14	4	7	15	26	19	8	5	6	10-14
15-19	24	12	8	44	29	18	1	10	15-19
20-24	65	7	2	74	39	7	10	22	20-24
25-29	56	5	18	79	22	3	9	10	25-29
30-34	40	4	13	57	12	5	2	5	30-34
35-39	21	6	5	32	6	3	1	2	35-39
40-44	16	6	5	27	2	2	0	0	40-44
45-49	10	1	2	13	2	1	0	1	45-49
50-54	1	1	2	4	1	1	0	0	50-54
55-59	1	0	0	1	0	0	0	0	55-59
60-64	1	1	2	4	3	2	0	1	60-64
65-+	0	0	1	1	0	0	0	0	65-+
Total	269	63	97	429	200	72	40	88	Total

629

- Colonne I = Tranches d'âges  
 - II = Emigrés (à l'étranger)  
 - III = Migrants internes (hypothèse)  
 - IV = Résidents absents  
 - V = Total des non-présents

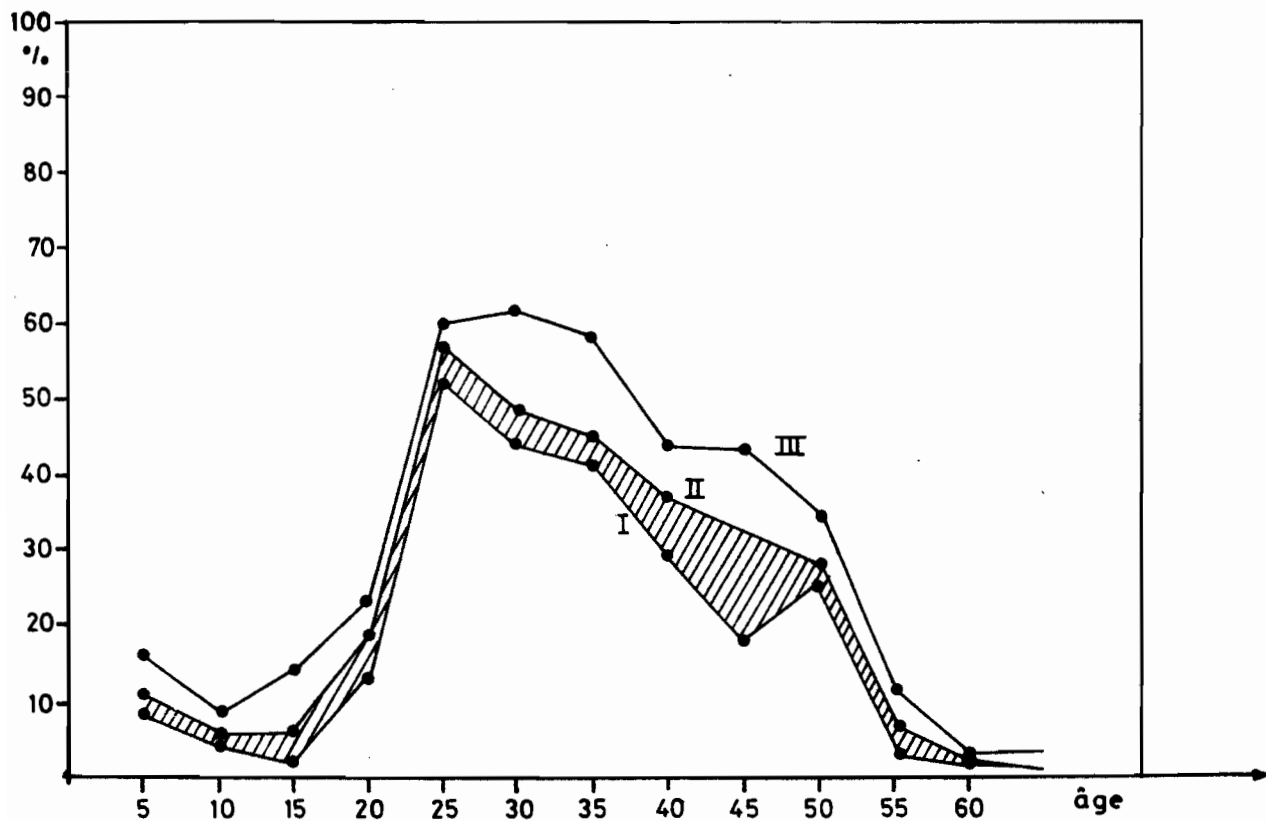
Population masculine non présente

( Pourcentages cumulés, par tranches d'âge, par rapport à la population totale recensée de la tranche ).

Courbe I : Emigrés

Courbe II : Migrants à l'intérieur du Burkina Faso (hypothèse)

Courbe III : Résidents absents.







Mersadier Yvon (1986)

Compte rendu de mission au Burkina Faso : décembre 1985 -  
janvier-février 1986 : analyse du recensement de Bidi  
(Yatenga)

Ouagadougou : ORSTOM, 16 p. multigr.